

Communiqué de presse

Paris, le 4 octobre 2016

FTPA ouvre un bureau à Londres

Le cabinet parisien renforce sa dimension internationale avec l'ouverture d'un bureau à Londres, le 4 octobre 2016. Eniga de Montfort, nommée associée, rejoint le cabinet pour en assurer la gestion aux côtés de Rajeev Sharma Fokeer (associé). L'activité sera dans un premier temps axée vers les transactions internationales et l'arbitrage.

L'ouverture d'un bureau dans la capitale anglaise est un projet auquel le cabinet réfléchit déjà depuis plusieurs années. C'est désormais chose faite, dans un contexte post-Brexit qui rend d'autant plus légitime ce choix.

Eniga de Montfort (Solicitor), qui devient associée du bureau londonien du cabinet FTPA après y avoir déjà exercé dans le cadre d'un détachement en 2009, sera notamment chargée de développer l'activité Corporate à Londres. Rajeev Sharma Fokeer assurera quant à lui le déploiement de l'activité d'Arbitrage international. C'est principalement autour de ces deux pôles de compétences que s'oriente le développement du bureau londonien dans un premier temps, tout en servant également de relai d'intervention pour l'ensemble des problématiques de droit des affaires auxquelles sont confrontés les clients du cabinet sur place.

« Notre présence locale renforcera les liens de proximité avec nos correspondants locaux (solicitors ou barristers) et avec le monde du commerce international, de la finance et de l'arbitrage. En cela, nous avons la volonté de développer et de nourrir de véritables partenariats stratégiques pour nos clients ou prospects anglais et anglo-saxons, ainsi que notre clientèle française présents en Angleterre », ajoute Rajeev Sharma Fokeer.

Si le Royaume-Uni est toujours une zone attractive pour les sociétés françaises et internationales, le marché et la culture britannique restent néanmoins difficiles à appréhender, dans un contexte économique et juridique encore complexifié après l'annonce du Brexit. « *La maîtrise et la compréhension des deux systèmes anglais et français offrent à notre clientèle un véritable atout afin de mener à bien leurs projets de développement* » commente Eniga de Montfort.

« L'ouverture d'un bureau à Londres, au cœur de la City, est un signe fort qui permet de réaffirmer l'ADN profondément international de FTPA, dont les équipes sont multiculturelles et capables d'intervenir dans 13 langues différentes. Nous avons ces dernières années développé des spécificités régionales, en créant notamment un Desk Turquie et un Desk Iran dès la signature des accords de 2015. Une présence physique au Royaume-Uni nous est apparue comme une évidence et témoigne de notre réelle implication en ce sens », commente Philippe Pochet, associé co-fondateur de FTPA.

A propos d'Eniga de Montfort

Eniga de Montfort dispose d'une grande expérience en fusions-acquisitions transfrontalières, opérations de croissance externe et restructuration et intervient fréquemment pour le compte de clients francophones dans la mise en place de leur stratégie juridique pour l'ensemble de leurs opérations d'investissement en Grande Bretagne.

Eniga de Montfort est Franco-Britannique et a obtenu son titre d'avocat (solicitor) en Angleterre. Elle travaille entre Londres et Paris et a, de ce fait, une parfaite connaissance des défis juridiques, linguistiques et culturels qui peuvent survenir dans le cadre d'opérations économiques transfrontalières. Elle est un membre actif de la Chambre de commerce française en Grande Bretagne et de l'agence gouvernementale britannique UK Trade & Investment. Elle intervient régulièrement dans des conférences sur des questions juridiques auxquelles sont confrontés les entrepreneurs français, les PME et les grandes sociétés poursuivant une activité commerciale en Grande Bretagne.

Solicitor en Grande-Bretagne depuis septembre 2007, Eniga de Montfort est diplômée de l'Université de Queen Mary, l'Université de Londres et l'Université de Paris II, Panthéon-Assas, en droit anglais et européen. Avant de rejoindre le cabinet FTPA, Eniga de Montfort a exercé au sein du cabinet américain, Bryan Cave, à Londres.

Eniga de Montfort est aussi directrice et membre du conseil d'administration de « The Tamil Association of Professionals », un organisme caritatif établi en Grande Bretagne.

Langues parlées : français, anglais, tamoul

A propos de Rajeev Sharma Fokeer

Rajeev Sharma Fokeer est associé du cabinet FTPA depuis 2010. Avocat (Barrister) aux barreaux Anglais (2002) et Mauricien (2008) et Avocat au barreau de Paris (2005), Rajeev Sharma Fokeer intervient principalement sur des dossiers en contentieux et arbitrages internationaux ayant aussi participé à des restructurations d'entreprises et fusions-acquisitions transfrontalières.

Rajeev Sharma Fokeer est titulaire d'un DESS Contentieux et Arbitrage de l'Université de Paris II (2001) et d'une Double Maîtrise (droits français et anglais) de King's College de l'Université de Londres et de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne (2000).

Langues parlées : français, anglais, hindi

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, notamment de cession ou d'acquisition, et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

